



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 24 Octobre 2018
CO 146 DE

Page 1/2

Etaient présents : Michel FRANCONY (Président), Jean-François GAILLARD, Claude ROMANET, Alain CHOULOT, François PERRIN, Jean-François CETRE, Dominique BONNET, Martine VUILLEMIN (départ 21h30), Gilles BEDER, Yves DÉCOTÉ (Vice-Présidents), Jean-Baptiste BAUD, André VIONNET, Guy DAVID, Bernard AMIENS, Sylvie REGALDI, Jean-Jacques COURT, René MOLIN, Hubert DELACROIX, Jean-Paul BUCHET, René GUINERET, Roland BERTHELIER, Patrice VILLALONGA, Florent GAILLARD, Denis MOREL, Jean-Louis DUFOUR, Serge DAYET, Christian COLIN, Robert MOUGET, Charles VALLET (arrivée 20h20), Roger CHAUVIN, Thierry GUINCHARD, François BOUVERET, Bernard BRUNEL, Alain MURCIER, Jean-Pierre PETITGUYOT, Michel FEVRE, Roger GROS, Jacques FAIVRE, Laetitia DOS SANTOS, Pascal DROGREY, Bernard DODANE, Nelly BUYS, Marie-Ange CAPRON, Dominique GAHIER, Colette GIRARD, Jean-Luc LETONDOR, Dominique PELLIN, Hubert MOTTET, Jean-Jacques DE VETTOR, Catherine CATHENOZ, André JOURD'HUI, Danièle CARDON, Jacky REVERCHON, Sébastien JACQUES, Marie-Madeleine SOUDAGNE, Bernard LAUBIER, Christian JAQUIER, Patrick MONTEVECCHIO, René BERNARD, Marie-Thérèse BROCARD, Yann PINGUAND (arrivée 20h30), Adrien LAVIER, Christian PROST, Claudine ROUEFF, Odile SIMON, Clément FORET, Jean-Christophe OUDET, Laurent MENETRIER, Jean BOYER, Marie-Odile FOYET.

**Nombre de
Conseillers**

En exercice : 94
Présents : 69
Votants : 76

Pouvoirs transmis à des Conseillers : Véronique LAMBERT à Dominique BONNET (Vice-Présidents), Martine PINGAT CHANEY à Jean-Jacques COURT, Christine CHATEAU à Sylvie REGALDI, Cyril ACCARD GUILLOIS à Martine VUILLEMIN, Valérie PAQUIEZ à Denis MOREL, Jacques GUILLOT à Laurent MENETRIER, Françoise WEBER à Christian JAQUIER, Gérard MATHIEU à Patrice VILLALONGA, soit 8 pouvoirs détenus par des Conseillers.

Pouvoirs transmis à des Suppléants : Eric TOURNEUR à Charles VALLET, Bernard ONCLE à Marie-Odile FOYET, soit 2 voix délibératives à des Suppléants.

Assistaient à titre consultatif : Antoine MARCELIN, Daniel DURET, Daniel BARBE, Josiane SCARABOTTO.

Etaient Excusés : Philippe BRUNIAUX, Colette BEAUD, Denis BRENIAUX, Pascal BONVALOT, Pierre GUINCHARD, Jean-Marie BAILLY, Frédéric LAMBERT, Jean-Luc BROCARD, Raphaël GAGNEUR, Anne CHARLET.

Etaient absents : Rémy VIENNET, Anne DE ZAN, André PROST, Eric TOURNEUR, Gérard BOUDIER, Jean-Baptiste MERILLOT, Sylvain BENETRUY, Christelle MORBOIS, Henri DORBON, Michel BONTEMPS, Monsieur Cédric ACCARY, Comptable Public de la CCAPS.

Secrétaire de séance : Monsieur Roger CHAUVIN.

Convocation faite le : 16 octobre 2018

Objet : Solde des marchés de travaux pour l'opération « Amélioration dont conformité des locaux ALSH Le Fied, Colonne et J. Brel à Poligny.

VU les travaux consistant à réhabiliter complètement le centre périscolaire Jacques Brel de Poligny et à créer de nouvelles surfaces (par la mise en place de mezzanines) dans les locaux des Accueils de Loisirs Sans Hébergement de Le Fied et de Colonne ;

VU la délibération CO 008 DE du 06 février 2018 attribuant les marchés de travaux, SPS et Bureau de Contrôle pour l'opération « Amélioration, dont conformité des locaux ALSH Le Fied, Colonne, Poligny » pour un montant total de 206 110 € HT, dont 199 096,50 € HT pour le décompte travaux + architecte ;

ETANT rappelé que la CCAPS bénéficie pour ce projet d'un soutien financier à hauteur de 153 895,70 € provenant de :

- L'Etat, au titre de la DETR 2017 : subvention de 74 795,70 € notifiée le 25/04/2017
- La CAF du Jura : subvention de 79 100 € notifiée le 07/08/2017 ;

VU la réalisation des travaux durant la période Février 2018 à Novembre 2018 ;

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 24 Octobre 2018
CO 146 DE (SUITE)

Page 2/2

Objet : Solde des marchés de travaux pour l'opération « Amélioration dont conformité des locaux ALSH Le Fied, Colonne et J. Brel à Poligny.

ETANT précisé que les travaux sont désormais achevés et réceptionnés pour les chantiers de Poligny et de Colonne, la réception des travaux du Fied étant programmée le 05/11/2018 ;

VU le suivi hebdomadaire des 3 chantiers par M. le Vice-président en charge des Travaux et l'architecte Dominique FRIDEZ ;

VU la nécessité d'ajuster les montants définitifs des différents marchés de travaux ayant évolué durant la phase d'exécution du chantier (Avenant en moins-value et en plus-value),

VU la principale moins-value causée par l'absence d'amiante sur le site J. Brel à Poligny suite à la réalisation d'un diagnostic (- 17 775 € HT) ;

VU les plus-values engendrées par la réalisation de travaux en plus, optimisant le confort et la fonctionnalité des locaux (luminaires en plus, cloisons et faux-plafonds, portillons escaliers, garde-corps rampe PMR, ...) ;

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

1 / VALIDE sur la base du tableau récapitulatif ci-joint les nouveaux montants de marchés de travaux + architecte ci-joint, soit 183 330,29 € HT ;

2 / AUTORISE Monsieur le Président, ou le Monsieur Vice-Président Délégué, à signer toutes pièces afférentes à ce dossier, et notamment les avenants en + et en - pour les différents marchés de travaux ;

3 / DIT que les crédits sont prévus au Budget Primitif 2018.

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,

Pour copie certifiée conforme à l'original

Pour le Président empêché,
le 1^{er} Vice-Président,
Jean-François GAILLARD

Le Président
Michel FRANCOIS

